



39, Avenue de la Libération – 6791 ATHUS

**RECRUTEMENT D'UN ERGOTHÉRAPEUTE EN MAISON DE REPOS À TITRE CONTRACTUEL (H/F) –
NIVEAU B1 – POUR LE CPAS D'AUBANGE**

Fonction (liste non exhaustive)

- Effectue des « examens » pour observer les aptitudes, identifier les limites de fonctionnement ou les troubles, et rechercher la cause du problème.
- Évalue les résultats des examens et établit un diagnostic.
- Détermine le traitement optimal, (en concertation avec l'équipe des paramédicaux)
- Informe les résidents (et qui de droit) à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie,
- Prépare le traitement (contenu, matériel).
- Traite les résidents selon la thérapie prescrite,
- Évalue régulièrement les effets de la thérapie,
- Effectue les ajustements nécessaires,
- Conseille et informe (ex. collègues) de l'évolution du traitement.
- Tient à jour un rapport dans le dossier soins,
- Établit des comptes rendus si nécessaire.
- Accompagner les résidents dans leurs déplacements intérieurs,
- Participer aux projets et activités visant le bien-être et à la bonne qualité de vie du résident,
- Sensibiliser à l'éducation socio-sanitaire,
- ...

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne;
- être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court d'ergothérapeute. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l'équivalence;
- satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en une épreuve (article 42 du statut administratif du CPAS Aubange) :
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins

Conditions de travail

Régime de travail	temps plein (38h/semaine)
Contrat	Contrat de remplacement
Salaire	Barème B1 : min 30.166,08 € max 41.854,36 € annuel brut indexé au 1 ^{er} juillet 2017 avec des augmentations en fonction de l'ancienneté dans le service
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- Chèques-repas- Pécule de vacances- Allocation de fin d'année- Prime d'attractivité- Régime de congé souple et attractif

Modalités de contact

- A adresser par courrier au CPAS d'Aubange
Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS
- A déposer contre accusé de réception au service du personnel du CPAS d'Aubange
Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS
- A envoyer par mail au service du personnel du CPAS d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé)
lefortg@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- Passeport APE, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **6 juillet 2018** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Auprès de Monsieur le Directeur Général (☎ 063/37.20.01)
- Auprès du Service du Personnel (☎ 063/37.20.11)

CPAS d'Aubange, le 20 juin 2018
Par le Conseil,

Le Directeur général
(s) PHILIPPART V.

Le Président
(s) DEVAUX V.